COMITE de DIRECTION

PV N°13

Réunion du jeudi 24 juin 2021

Présidence : M. Stéphane BASQ

Présents : Mmes Béatrice MATHIEU - Maryse MOREAU
MM. Jean Michel APERCE - Sébastien AUBINEAU - Serge BIBARD - Jacques DANTAN - Christian DELCEL - Bruno DUPUIS - Daniel FRAUDEAU - Jean Michel GUILLET - Patrice HERAULT - Laurent LARBALETTE - Eric MAIOROFF - Jean Louis OLIVIER - Jean Paul PEYNET - Laurent ROHARD - Christian SAVIGNY

Invité : M. Alexandre MARTINEAU

Excusés : Mmes Karine GAVOIS - Sylvie TESSEREAU
MM. Philippe BARRITAULT - Dominique GIRAUD - Daniel GUERIN
MM. Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et François Josse (CTD DAP).

Assiste : Mme Adeline URANGA (Directrice Administrative)

CIVILITES

Félicitations

Le Comité de Direction félicite :

- Laura VALERIE et Kenny ASSIGNON (Stade Poitevin FC), retenus pour intégrer le Pôle Espoirs Féminin de Mérignac et le Pôle Espoirs de Châteauroux,

- Les éducateurs diplômés pour la saison 2020/2021 en :

  B.E.F. : Antoine CHALMEL (SO Châtellerault), Cédric JEAN ETIENNE et Ewald MOIGNER LAVENAC (Stade Poitevin FC),

  B.M.F. : Eddy BRANSWICK (Jardres), Benoît COTTENCIN et Alain MARCELIN (Neuville), Cliford DELARUE (Stade Poitevin FC), Tanguy GUERINEAU (Chauvigny), Vincent LAVAU (Mignaloux Beauvoir), Anaïs MERIGOUT (Poitiers 3 Cités), Thomas MERLET (Montmorillon), Maxime PEIGNAULT (Fontaine le Comte), Romain RAKOTOZAFY (Loudun),

  B.M.F. Apprentissage : Gaël FOUCHER (Stade Poitevin FC),

  B.M.F. Universitaire : Dylan BAZANTE et Thomas LAVAUD (Buxerolles), Antonin BROSSARD (Vicq sur Gartempe), Tarek KARMAL (Chauvigny), Dylan LOPES TERREIRO (Montmorillon), Valentin TEURLAY (Poitiers CEP 1892),

  B.M.F. en V.A.E. : Nicolas AUZANNET (Usson/Isle Jourdain)

- Les éducateurs admis en formation pour la saison 2021/2022 en :

  B.E.F.: Nicolas ADAM, Corentin AUZANNET, Jason HENRY et Thomas MINGAM (Stade Poitevin FC) - Teddy DELINEAU (SO Châtellerault),

  B.M.F. : Clément BONNEAU et Julien RENAUX (SO Châtellerault), Max Hans MOHAMED ISOP (Ozon), Louis MILORD (Stade Poitevin FC), Sullivan MONFORT (GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny),

  B.M.F. en apprentissage : Baptiste BOUSQUET (Montmorillon) et Enzo MELANE (Mignaloux Beauvoir),

  B.M.F. sur 3 saisons : Emile BRUNET (Antran), Arnaud DECHAUME (Oyré Dangé), Toury DIABY et Roland KABONGO (Poitiers 3 Cités), Roland KABORE (Poitiers ASAC), Dimitri VINCENT (Loudun).

Condoléances

Le Comité de Direction présente ses sincères condoléances :

- Patricia DURAND, du club de Montmorillon, et sa famille suite au décès de son frère.

Rétablissement

Le Comité de Direction souhaite un prompt rétablissement à Anthony ALLOUIS et Sébastien THOMAS.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS du PRESIDENT

Le Président souhaite la bienvenue à Alexandre MARTINEAU (licencié au club de Croutelle) lequel intègre la commission départementale médicale en qualité de médecin. Stéphane BASQ se félicite de cette recrue et le remercie sincèrement d'avoir accepté de participer aux travaux de cette commission. Le Docteur APERCE, en sa qualité de représentant de la famille des médecins au Comité de direction, se réjouit de l'arrivée d'Alexandre.

Cette dernière réunion du Comité de la saison 2020/2021 en présentiel permet de se retrouver après deux saisons éprouvantes à plus d'un titre. L'arrêt des compétitions, les mesures sanitaires, les multiples attestations pour le couvre-feu, … ont été des contraintes pour tout le monde.

Le District de la Vienne de Football a enregistré une perte de 1 066 licenciés, soit 9,68% pour un total de 15 916. C'est le second District qui perd le moins de licenciés.

Une des priorités pour la saison 2021/2022, qui devra être une saison de rebond, est que la pratique sportive puisse reprendre dans des conditions quasi normales. Il est demandé aux membres du Comité d'être présents sur les terrains.

Un séminaire regroupant les salariés, les membres du Comité et les présidents de commissions se déroulera le samedi 21 ou le vendredi 27 août en fonction du plus grand nombre de présents. Un sondage Doodle sera transmis à chacun.

- **Avis sur le maintien de la Départementale 6**

Le président informe les membres du Comité que la suppression d'une division n'est pas de la compétence du Comité mais de l'Assemblée Générale et il précise que le dernier niveau n'a plus d'obligation en matière d'arbitrage.
Seulement 48 équipes étaient engagées en D6 pour 2020/2021.

- **Situation des clubs vis-à-vis des obligations en matière d'équipes de jeunes**

Les consignes de la F.F.F. étant de faire preuve de bienveillance et de souplesse, les clubs repartent avec la même situation qu'en fin de saison 2019/2020.
Il demande qu'une situation soit effectuée au 15/11/2020 et comparée avec la situation au 15/04/2020 afin de retenir la situation la plus favorable.

- **Retour sur l'Assemblée Fédérale du samedi 5 juin 2021**

  - Ligue 1 de 18 clubs à l'horizon 2023/2024,
  - Aide de 51,2 millions d'euros pour le football amateur,
  - Modifications de textes des règlements généraux de la F.F.F. et du Statut de l'Arbitrage surtout l'article 27 sur le contrôle médical des arbitres.

    « Pour obtenir la délivrance de leur licence, tous les arbitres de la Fédération sont soumis à un examen médical annuel qui peut être effectué par le médecin traitant.
    Les arbitres des Ligues et des Districts de moins de 18 ans sont soumis au même régime d'examen médical que les joueurs mineurs, tel que défini à l'article 70.2 des Règlements Généraux de la FFF.

Les arbitres des Ligues et des Districts de 18 à 34 ans sont soumis au même régime d'examen médical que les joueurs majeurs, tel que défini à l'article 70.1 des Règlements Généraux de la FFF.
Les arbitres des Ligues et des Districts à partir de 35 ans sont soumis à un examen médical annuel qui peut être effectué par le médecin traitant.
Les modalités des examens prévus ci-avant sont définis par la Commission Fédérale Médicale pour l'ensemble des arbitres. **Lorsqu'il est nécessaire**, le Dossier Médical **Arbitre**, dûment rempli par un médecin, doit être adressé, indépendamment de la demande de licence, sous pli confidentiel, selon les cas, à la Commission Fédérale Médicale, à la Commission Régionale Médicale ou à la Commission Médicale de District.
Pour toute nouvelle candidature à la fonction d'arbitre de niveau District, seul un certificat médical de non-contre-indication à l'arbitrage est nécessaire pour l'intégralité de la saison de candidature concernée, et ce, en cas de réussite de l'arbitre à l'examen. **Néanmoins, si l'intéressé est par ailleurs titulaire d'une licence de joueur, d'éducateur ou de dirigeant, le certificat médical produit dans le cadre de l'obtention de cette licence est suffisant**.
Le Dossier Médical **Arbitre**, tel que mentionné au paragraphe précédent, est nécessaire à compter du renouvellement de la licence arbitre la saison suivante. »

- **Compte rendu du séminaire des Présidents de District** (Laurent LARBALETTE a remplacé Stéphane BASQ)

  - **Répartition des subventions A.N.S.** : La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine dispose d'une enveloppe globale de 145 000€ et d'une enveloppe globale pour le plan de relance de l'activité de 45 000€.
    Pour l'enveloppe départementale, la règle de répartition retenue est celle de la saison dernière à savoir 50% en fonction du nombre de clubs et 50 % en fonction du nombre de licenciés d'où l'attribution d'un montant de 16 174,28€ pour le District de la Vienne. En raison du peu de demandes clubs au niveau Ligue, une redistribution est effectuée pour arriver à un montant de 17 974€. Cette somme sera répartie entre les 9 clubs qui ont effectué 10 demandes pour un montant total de 38 000€.

  - **Répartition des subventions aux Districts**

    Les différentes subventions attribuées aux Districts sont définies comme suit :

    Subvention de fonctionnement : montant fixé historiquement avant la fusion,
    Subvention en fonction du nombre de licenciés avec une part variable et une part fixe,
    Subvention pour l'emploi des CTD DAP dont le montant diffère entre les Districts de l'ex-Aquitaine et l'ex-Ligue du Centre Ouest.

- **Finances**

Stéphane BASQ fait un rappel des aides apportées en juin 2020 par le Fonds National de Solidarité (10 € par licencié : 7€ de la FFF - 1,50€ de la Ligue et 1,50€ du District). Le Comité de Direction avait validé une aide financière supplémentaire d'un montant de 1,30€ par licencié, ce qui représente au total pour le District de la Vienne un montant d'environ 50 000€.

- **Reprise d'activité des salariés**

Le personnel du District a repris son activité en présentiel le mardi 25 mai 2021.

- **Mise à jour des commissions**

Le Président Stéphane BASQ propose de remplacer Faïz AGANAYE, président de la commission départementale de Promotion de l'Arbitrage par Sébastien AUBINEAU.

INFORMATIONS du TRESORIER GENERAL

- **Soutien aux clubs**

Le trésorier général, Serge BIBARD, attend la clôture des comptes au 30 juin 2021 afin d'évoquer le soutien aux clubs.

Le principe serait de procéder au remboursement intégral des frais d'engagement en championnat et coupes départementales de la saison 2020/2021 pour tous les clubs, ce qui représente un total de 48 666€. Le trésorier propose une aide supplémentaire de 0,50€ par licence pour un total général de 56 599€.

Si le Comité de Direction donne son accord de principe, l'écriture comptable dans le relevé compte club serait enregistrée au 24 juin 2021 et le solde du compte reporté sur la période suivante.

Le Comité donne un avis favorable à l'unanimité. Sur les deux dernières saisons, l'aide financière aux clubs s'élève à la somme de 103 785€.

Dans le cadre du chômage partiel des salariés, le District a perçu une aide de l'Etat d'un montant de 28 339€ (salaires et charges sociales).

Le trésorier général indique à titre d'information que les frais d'arbitrage pour un montant de 118 000€ et les frais disciplinaires pour 60 000€ constituent des charges en moins pour les clubs sur la saison 2020/2021.

D'autre part, le trésorier général propose un gel des tarifs (frais d'engagement championnat, coupes, discipline, …) pour la saison 2021/2022. Cependant pour 2022/2023 les tarifs seront modifiés en fonction de l'inflation.

- **Contributions volontaires bénévoles**

Serge BIBARD présente des documents de contributions volontaires des bénévoles, ci-dessous, mis en place à compter du 1er juillet 2021 :

- Frais de déplacement pour les membres de commission : nombre de personnes et durée à préciser,
- Feuille de frais individuelle : mission, motif et durée,
- Fiche de travail individuelle (sans frais de déplacement) avec voiture personnelle à retourner trimestriellement (30/9 – 31/12 – 31/3 – 30/6),
- Fiche de travail de groupe à compléter par le service comptable,
- Synthèse des fiches individuelles,
- Mises à disposition gratuites et dons reçus.

Ces trois derniers documents sont à compléter par Coralie ALISE.

Le trésorier général informe les membres du Comité de l'abandon pour la saison 2020/2021 de la caisse de compensation

INTERVENTIONS MEMBRES DU COMITE

Commission de Promotion de l'Arbitrage

Sébastien AUBINEAU précise que la partie « terrain » de la Formation Initiale d'Arbitre ainsi que des révisions et l'examen auront lieu le dimanche 4 juillet 2021 au siège du District. Une session de rattrapage sera à planifier.

Les clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage seront visités par les membres de la commission ;

Cette saison, des référents en Arbitrage seront mis en place dans les clubs régionaux, de Départemental 1 et peut-être jusqu'à la D3.

David PLAINCHAMP est intervenu avec Sébastien le 14 juin dernier au Collège Pierre de Ronsard.

Commission des Jeunes

En l'absence de Philippe BARRITAULT, président, Christian SAVIGNY rend compte de la réunion de la commission des Jeunes du jeudi 17 juin 2021 et qui a évoqué :

- Les montées en U13/U14 régionaux. Selon les critères D1 et D2, 5 clubs sont candidats mais il n'est plus autorisé d'accession d'entente en Régional. Une demande dérogation sera transmise à la Ligue pour les clubs de Ligugé/Smarves Iteuil/Fontaine,
- La montée en U18R2 : Montmorillon,
- Les deux phases U18/U15 où il n'y aura plus d'accession en cours de saison,
- Les deux phases U13 où une montée sera prévue en mi-saison.

Les places vacantes pour les championnats jeunes D1 seront attribuées à la suite du dépôt de dossier de candidature par les clubs.

La commission a effectué une refonte de la pratique U11 avec une répartition géographique.

La commission plénière se réunira une fois par mois avec la présence de techniciens.

La commission recherche un(e) secrétaire pour toute la partie administrative et rédaction des procès-verbaux.

Commission Technique

Christian SAVIGNY informe les membres du Comité du départ de Davy DEBENNE ainsi que des mouvements de deux techniciens qui restent membres de cette commission : Julie BRUNET (17) et Emmanuel POUMEROULIE (16).

Il précise qu'environ 400 personnes se sont formées (en physique et/ou en présentiel) durant cette saison 2020/2021.

Des CPS U13/U14 devront être mis en place pour la saison 2021/2022.

Commission Sportive, Litiges et Contentieux

Suite aux recommandations du COMEX (PV du 06/05/2021), Maryse MOREAU demande la validation du Comité de ne pas combler d'éventuelle(s) vacance(s) au sein d'un championnat afin de retrouver la structure initiale de celui-ci dès le début de la saison 2021/2022. Le Comité de Direction donne son accord.

Commission Statut de l'Arbitrage

La réunion de la Commission est programmée le jeudi 8 juillet 2021.

Commission des Terrains et Infrastructures Sportives

Patrice HERAULT confirme la fin du contrôle des éclairages.
D'autre part, 132 stades ont été visités et des terrains restent à classer pour la saison prochaine.

Commission de District d'Arbitrage

Bruno DUPUIS a prévu une réunion de la commission le lundi 12 juillet 2021 où seront évoqués la programmation de la réunion de rentrée des arbitres ainsi que des tests physiques.

Il informe les membres du comité des départs dans une autre Ligue de Morgane CHIGNARD et Cristal RAYEZ.

Amicale des Educateurs

Eric MAIOROFF mentionne la réunion de l'Amicale le mercredi 30 juin 2021. Il évoque la convention concernant la participation des amicalistes aux actions du District.

Jacques DANTAN précise que tout éducateur non à jour du recyclage se verra refuser la délivrance de sa licence.

Béatrice MATHIEU aborde deux sujets :

- Le Label Jeunes FFF - CA et EFF : Après étude des dossiers, la commission Structuration Label propose à la commission régionale de labelliser :
  Jeunes FFF - CA Espoir : Availles en Châtellerault, Nieuil l'Espoir, Poitiers 3 Cités et Poitiers ASAC,
  Jeunes FFF - CA Excellence : Montmorillon et le Stade Poitevin FC,
  Jeunes FFF - CA Elite : SO Châtellerault,
  Label EFF Bronze : Stade Poitevin FC,
  Label EFF Argent : Lusignan,
  Label EFF Or : Poitiers 3 Cités

- Les Journées Olympique et Paralympique : La célébration de l'Olympisme organisé par le Comité de Pilotage (Département de la Vienne, DSDEN 86, SDJES, USEP 86, UNSS 86 et le CDOS) est organisée sur 5 sites le mardi 22 juin à Neuville, mercredi 23 juin à Poitiers, jeudi 24 juin à Civray et Loudun et vendredi 25 juin à Châtellerault. Le District s'est appuyé sur les clubs des villes « hôte – Terre de Jeux 2024 » afin de proposer des animations aux groupes scolaires

ACTIVITES REALISEES

Mercredi 26 mai 2021

- **Certification Fédérale 1 – BPJEPS au CREPS de Poitiers**

15 participants : Louison BACLE, Léo BEULET, Adrien BOUCHET, Hugo CHARGE, Arthur COLLIN, Antoine FERNANDES, Agathe FOURRE, Jules GASTOU, Simon GEFFARD, Tom LARGEAU, Maxence PIN, Giovanni PINTO, Théo SALLE, Bartolomé SAVIN, Aymerick TRIQUARD.

Encadrement : Jean Claude BARRAULT, Jean Pierre BERNARD, Jean Paul BLOT, Jacques DANTAN, François JOSSE (CTD DAP), Eric MAIOROFF, Tony RICHARD et Christian SAVIGNY.

Vendredi 4 juin 2021

- ✓ **Formation C.F.F.2 modules U13 et U15 (pratique) Faculté STAPS Poitiers en visioconférence**

9 participants : Aymeric CHEVALIER (G.J. Cœur de Bocage), Thibault FRANCOIS (Thénezay Peyratte Ferrière), Corentin GERBEAU et Eliott SAUVE (Orée de l'Autize), Cassandra GUIGNARD (Thuré Besse), Maël MARTIN (Poitiers CEP 1892), Thomas POTOCZNY (Chauray), Lucas ROUSSEAU (St Varent Pierregeay), Maxime SAULNIER (Stade Poitevin FC),

1 absent non excusé : Florian BERTHELLEMY (Thouars Foot 79),

1 absente excusée : Mila BODIN (Poitiers 3 Cités),

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et François JOSSE (CTD PPF).

- ✓ **Formation C.F.F.2 modules U13 et U15 (pratique) en visioconférence**

9 participants : Clément ALIX et Flavien FLEVEAU (La Pallu), Laurine BRUYERE (S.O. Châtellerault), Damien AUPETIT (Montmorillon), Emmanuel BRAYS (Chamois Niortais), Alexis GOUDEAU (Migné Auxances), Mickaël GOHAUD et Victor PAGNOUX (Neuville), Clément SENECHAL (Buxerolles),

1 absente excusée : Maeva AMIRAULT (S.O. Châtellerault),

10 absents non excusés : Baidir CHERAFT (Stade Poitevin F.C.), Arnaud DARMAGNAC et Dylan KIBONDZI (Migné Auxances), Théo GERVAIS et Valentin SMOLIC (Lusignan), Jonathan NZIENGUI DOUKAGA, (Poitiers A.S.A.C.) Lucas PARE et Hugo TORRES (Prigonrieux), Albin PILLOT (Vouillé), Hugo POEY (Stade Poitevin F.C.),

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et François JOSSE (CTD PPF).

Samedi 5 juin 2021

- **Formation modules U6/U7 (en visioconférence)**

7 participants : Jean Pierre ALVAREZ (Garches Vaucresson), Thomas DUFAU (St Just Le Martel), Astrid HOUEL (Loudun), Serge KOVAC (Sanxay), Sébastien LE DAIN (Igny), Eric MONTEZIN (Loudun), Justinien QUARESMA (Loudun).

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et François JOSSE (CTD PPF).

Mardi 29 juin 2021

- **Formation CFF3 - Module Séniors (pratique) en visioconférence**

16 participants : Alya CAMARA, Ariel CODO, Antoine FERNANDES, Micaela KINANGA DIAVITA (Poitiers ASAC), Moghith CHAIBI (Stade Poitevin FC), Sébastien DA SILVA DINIZ et Pascal POUPARD (Quinçay), Alexandre DEMASSIEUX, Jonathan GIMENEZ (Nieuil l'Espoir), Jérémie DENIAU (FC Pays de l'Ouin), Mickaël GOHAUD et Vincent VASLIN (Neuville), Hervé KLEIN (Ligugé), Bastien PASCAULT (Usseau), David SUZANNE (Béruges), Dimitri VINCENT (Loudun),

1 absent excusé : Jean Rémi DUPUY (Stade Poitevin FC),

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Jean Paul BLOT.

Prochain Comité : sur convocation

Le Président	La Secrétaire Générale
Stéphane BASQ	Béatrice MATHIEU